



Extrait du registre des décisions

Bureau du 27 septembre 2018

n° 122-18

Objet : *RS - Attribution du marché à procédure adaptée pour les travaux de sécurisation de l'alimentation en eau potable et de rénovation du réseau d'eau potable des communes de Le Noyer, Lescheraines, Les Déserts et Saint-Baldoph*

- date de convocation le 21 septembre 2018
- nombre de conseillers en exercice : 52

L'an deux mille dix-huit, le jeudi vingt-sept septembre à dix-huit heures trente, les membres du Bureau de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Barberaz, salle des fêtes, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 32

Aillon-le-Jeune

Aillon-le-Vieux

Arith

Barberaz

Barby

Bassens

Bellecombe-en-Bauges

Challes-les-Eaux

Chambéry

Cognin

Curienne

Doucy-en-Bauges

Ecole

Jacob-Bellecombette

Jarsy

La Compôte

La Motte-en-Bauges

La Motte-Servolex

La Ravoire

La Thuile

Le Châtelard

Le Noyer

Les Déserts

Lescheraines

Montagnole

Puygros

Saint-Alban-Laysse

Saint-Baldoph

Saint-Cassin

Sainte-Reine

Saint-François de Sales

Saint-Jean-d'Arvey

Saint-Jeoire-Prieuré

Saint-Sulpice

Sonnaz

Thoiry

Vérel-Pragondran

Vimines

Christian Gogny

Pierre Gerard

David Dubonnet

Catherine Chappuis

Josiane Beaud - Driss Bourida - Aloïs Chassot - Jean-Claude Davoine - Xavier Dullin - Sylvie Koska -

Pierre Perez - Benoit Perrotton - Alexandra Turnar

Florence Vallin-Balas

Marie Perrier

Annick Bonniez

Brigitte Bochaton

Jean-Pierre Fressoz

Sylvie Vuillemet

Frédéric Bret - Marc Chauvin

Dominique Pommat

Pierre Hemar

Philippe Gamen

Michel André

Jean-Maurice Venturini

Michel Dyen

Bernard Januel

Louis Caille

Daniel Rochaix

Jérôme Esquevin

Lionel Mithieux

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 7

de Christiane Boisselon à Sylvie Vuillemet - de Michel Dantin à Josiane Beaud - de Albert Darvey à Pierre Gerard - de Philippe Dubonnet à Louis Caille - de Pierre Duperier à Pierre Hemar - de Jean-Marc Léoutre à Michel Dyen - de Alain Thieffenat à Xavier Dullin

- conseillers excusés : 13

Jean-Pierre Beguin - Jean-Luc Berthalay - Luc Berthoud - François Blanc - Stéphane Bochet - Jean-Benoît Cerino - Jean-Pierre Coendoz - Maryse Fabre - Daniel Grosjean - Luc Meunier - Damien Regairaz - Christophe Richel - Philippe Trepier

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Bureau du 27 septembre 2018

délibération n° 122-18

objet **RS - Attribution du marché à procédure adaptée pour les travaux de sécurisation de l'alimentation en eau potable et de rénovation du réseau d'eau potable des communes de Le Noyer, Lescheraines, Les Déserts et Saint-Baldoph**

Jean-Maurice Venturini, vice-président chargé de l'eau et de l'assainissement, rappelle que le 22 mars 2018, le Bureau a approuvé le lancement d'un marché à procédure adaptée pour les travaux de sécurisation de l'alimentation en eau potable et de rénovation du réseau d'eau potable des communes de Le Noyer, Lescheraines, Les Déserts et Saint-Baldoph.

Le marché est composé de trois lots :

- lot n° 1 : commune de Les Déserts, création d'une conduite de refoulement et rénovation de la conduite de distribution,
- lot n° 2 : commune de Saint-Baldoph. Ce lot est composé d'une tranche ferme (création d'une conduite de refoulement et rénovation de la conduite de distribution sur 1 000 ml) et d'une tranche optionnelle (création d'une conduite de refoulement et rénovation de la conduite de distribution sur 1 400 ml),
- lot n° 3 : communes de Le Noyer et Lescheraines, création d'une conduite de maillage.

La consultation a été lancée le 2 juillet 2018. Les offres reçues ont été notées conformément aux critères de jugement définis dans le règlement de la consultation :

- prix : 60 %,
- valeur technique : 40 %.

Bien que l'ensemble des offres concernant le lot n° 1 réponde aux attentes du service des eaux, le choix est fait de reporter le chantier au mois d'avril 2019, dans l'objectif d'obtenir des prix avantageux après négociation avec les entreprises.

La commission d'appel d'offres du 30 août 2018 a attribué les deux autres lots comme suit :

- lot n° 2 au groupement d'entreprises Eiffage Génie Civil Ets Gauthey / Giroud Garampon / Blondet TP, pour un montant après négociation de 809 172,26 € HT,
- lot n° 3 à l'entreprise Sassi BTP, pour un montant de 217 606,00 € HT.

Vu les statuts de Grand Chambéry qui disposent que la Communauté d'agglomération est compétente en matière d'eau et d'assainissement,

Vu la délibération n° 023-18 C du Conseil communautaire du 22 mars 2018 déléguant au Bureau la prise de toute décision concernant la préparation, la passation, la signature, l'exécution et le règlement des marchés publics d'un montant supérieur ou égal à 221 000 € et de leurs avenants,

Vu le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics et notamment son article 27,

Vu l'avis de la commission d'appel d'offres du 30 août 2018,

Le Bureau de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : attribue les lots 2 et 3 du marché à procédure adaptée pour les travaux de sécurisation de l'alimentation en eau potable et de rénovation du réseau d'eau potable des communes de Le Noyer, Lescheraines, Les Déserts et Saint-Baldoph comme indiqué ci-dessus,

Article 2 : reporte l'attribution du lot 1 à une date ultérieure,

Article 3 : autorise le président ou son représentant à signer les marchés à venir et tous documents nécessaires à leur passation,

Article 4 : dit, en application de l'article L5211-10 du CGCT, que cette décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine séance obligatoire du Conseil communautaire.

le président,
Xavier Dullin

Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Décision du Bureau

Numéro attribué à l'acte : 122-18

Objet de l'acte : RS - Attribution du marché à procédure adaptée pour les travaux de sécurisation de l'alimentation en eau potable et de rénovation du réseau d'eau potable des communes de Le Noyer, Lescheraines, Les Déserts et Saint-Baldoph

Thème Préfecture : 1 - Commande Publique 1 - Marchés publics 1 - Délibérations 3 - Délibérations ou décisions relatives aux MAPA

Date de l'acte : 27 septembre 2018

Annexe :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20180927-lmc1H21286H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H21286H1

Date de transmission en Préfecture : 11 octobre 2018

Date de réception en Préfecture : 11 octobre 2018